

La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LE PETIT TUNISIEN

ABONNEMENTS : Tunisie et Constantine : Un an, 10 fr. ; six mois, 6 fr. France et Algérie : Un an, 12 fr., six mois 7 fr. Etranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste. Les annonces sont reçues en France et à l'Etranger dans toutes les grandes agences et à Tunis aux bureaux du journal.

Rédacteur en Chef : LACROIX

REDACTION et ADMINISTRATION : Rues d'Italie et Hannon, Tunis

INSERTIONS : première page : 5 fr. la ligne ; Echos, 2 fr. ; Chronique locale : 1 fr. 50 ; Faits divers : 1 fr. ; Réclames en troisième page, 0 fr. 80 ; quatrième page, 0 fr. 40. Payables d'avance.

Secrétaire de la Rédaction : GANOUNA

Un exploit du requin Mougeot

LES ÉLECTIONS TUNISIENNES

AUTOUR DES PREMIERS RESULTATS

Que les Républicains s'abstiennent !
Qu'on laisse la réaction voter seule !

Socialistes ! Radicaux ! Radicaux-Socialistes & Républicains tout court
DU 3^e COLLÈGE

Personne aux urnes

Abstention sur toute la ligne !

Jamais, de mémoire de Tunisie, électoral n'a assisté à des joûtes dans leurs préliminaires que dans leur journée finale, que celles qui ont eu leur avant-dernier acte dimanche dernier.

Les réunions électorales furent fréquentes et animées. De très bonnes choses y ont été dites ; la surenchère y a connu son summum, et si l'on n'a pas promis la lune, peu s'en est vraiment fallu.

La Bourse du Travail a connu des affluences inaccoutumées qui ont montré expérimentalement la force de suffrage de ses galeries. Son atmosphère surchauffée a grondé de cris d'animaux d'aboielements et de braiments, d'obstruction bruyante, dont certains ronds-de-cuir ne furent pas les moins tapageurs artisans, sous le commandement effectif des camelots du Roy, La Charrière en tête.

Ce complot de fonctionnaires qui s'est perpétué jusqu'au scrutin inclusivement a été l'incident le plus attristant de la période électorale... C'est cela qui va nous poser dans les sphères gouvernementales de la métropole ! Ce fut une chose lamentable, dans ces élections, de voir l'empressement d'un grand nombre de fonctionnaires, alliés à un gros appoint de soutanes naguère généralement abstentionnistes, non seulement à apporter leurs suffrages à un support de l'autel, mais encore à propager dans les autres collèges des idées anti-républicaines. Ces braves gens n'ont même pas la reconnaissance du ventre, et auront le front de venir réclamer par la suite de notables augmentations de traitements ou des gratifications.

Les résultats, après d'aussi tortueuses manœuvres, ne se sont guère fait attendre. Nous ne parlerons pas du premier collège, refuge indiqué des conservateurs de tous poils où l'on voit toujours à peu près les mêmes têtes, à la remorque du bonapartiste repent de Carnières, devenu républicain... modéré !

Au second collège, la présence contradictoire de trois listes également républicaines ou sociales composées d'éléments analogues démocratiques et ouvriers ont permis aux voix de se disperser, occasionnant un ballottage qui permet d'ores et déjà de prévoir les noms de ceux qui passeront haut-la-main au second tour.

Notre ami REVOLON, dont les actes politiques furent toujours et ses programmes, a été élu dimanche par 654 voix de majorité. Nous n'avons pas besoin de le féliciter cordialement de cette réussite très attendue, et sommes persuadé qu'ils s'emploiera comme par le passé à une œuvre républicaine, française, et sociale, au sein de la Conférence.

Ses compagnons de liste viennent en tête du ballottage, avec respectivement : GENEVAY, dont les rapports de l'A. C. I. R. furent toujours très remarquables, 507 voix ; PELONI, dont les initiatives d'ordre économique s'affirmèrent toujours au bon moment, 473 voix ; BLNARD et CLAVIERES, cheminots très agissants 367 voix et 268 voix. Nous sommes certains que les suffrages républicains se concentreront au second tour sur ces quatre noms, à une victorieuse majorité.

Au troisième collège, nous n'eussions rien trouvé à redire à l'élection de M. Bertholon, qui fut toujours un honnête homme et sera undélégué dévoué à la cause des humbles, sans la victoire décevante d'un La Charrière, l'élue des prêtres et des employés d'Etat.

Devant ce résultat qui permet à un camelot de Gamelle 1^{er} de se dire l'élue des gauches, nous sommes heureux de féliciter vivement nos amis DELMAS, COMMUNAU, CIRIER, FELICI, RESPLANDY, de leur abstention au second tour. Leur retraite est digne et bien française. En conviant les électeurs républicains à s'abstenir en masse, nos amis tiennent une conduite dictée par le seul patriotisme, et laissent assumer les graves responsabilités de demain à « ceux qui ont divisé la colonie française au moment où elle aurait dû se montrer très unie. »

Donc, pas un républicain aux urnes ! Abstention générale.

A Bizerte, M. Bury est élu au second collège ; M. Gaudiani au troisième ; à Ferryville-Mateur, M. Ottavy au deuxième.

Au troisième, ballottage favorable à l'ami Destrées.

Les exploits
d'un Sénateur d'affaires

Un Coup de Force du requin Mougeot

« »
Pour M. Alapette

Les plus naïfs auraient cru que la bande de requins, dont M. Mougeot est le plus vorace, qui exploite les phosphates de Kalaâ-Djerda depuis des années, contre la plus élémentaire légalité, de l'aveu même de M. Poincaré, Président du Grand Ministère, et de M. Alapette, Résident Général de France à Tunis, auraient mis quelque discrétion, quelque modération dans leur façon d'agir, depuis que la Tribune du Palais Bourbon a reproché de haut scandales de leur baraterie.

Eh ! bien, non ! Ces messieurs, le citoyen Mougeot, sénateur, en tête, ont préféré continuer, sans mettre le moindre frein à leurs menées dépossessives à l'encontre des pauvres Arabes qu'ils ont dépouillés, et qu'ils persistent à dupier sans la moindre vergogne. Nous apportons à cette tribune des faits nouveaux, des faits précis, et de tout récents, pour asseoir la gouverne et étayer les convictions tant des députés que notre ami le citoyen Charles Dumas, député de l'Allier, a mis au courant du vaste dol de Kalaâ-Djerda que de l'honorable Ministre de France à Tunis, et de tous nos lecteurs en général.

Au mois d'Avril dernier, une étrange cavalcade dévalait sur les territoires aux flancs richement phosphatés du fief de Kalaâ-Djerda : tout d'abord, un Monsieur haut en couleur, portant beau ou presque, alerte et autoritaire ; c'était un ancien ministre de la République, inventeur de boîtes aux lettres historiques, et de maintes chinoiseries postales, depuis passé au service de M. Donegani, de Livourne. Le citoyen Mougeot, pour l'appeler par son nom, était escorté de spahis illégalement mis à sa disposition par le fameux Djouini, le caïd aux cent histoires ébouriffantes et diverses, et qui jouit, malgré les exactions et les excès, d'une impunité qui ne durera sans doute pas longtemps encore. Il y avait encore là des policiers dont la place eut dû être bien mieux à leur poste qu'à la remorque de l'omnipotent M. Mougeot.

Ce dernier faisait sans retard réunir les dévolutaires autour de son destrier, et leur intimait l'ordre d'avoir à démolir sans retard les misérables cahutes en torchis qui faisaient tache au milieu des constructions de Magnville (aliàs Kalaâ-Djerda.)

Les malheureux, cependant seuls

et légitimes propriétaire du habous, ainsi mis en demeure de déguerpir leurs toyers, où ils habitaient de père en fils depuis des années, et qu'ils louaient en partie, implorèrent la pitié de Son Excellence très peu magnanime Mougeot. Ils suppliaient qu'on les laissât au moins jusqu'à septembre user de leurs taudis, à cause des baux en cours.

A ce moment-là, on les menaçait des foudres de la Justice : au mois de septembre, on lançait des assignations à ces pauvres gens, et on surprenait des jugements ordonnant la démolition immédiate des maisons appartenant aux dévolutaires : les squales n'avaient-ils pas un contrat inopérant moyennant lequel ils peuvent acquérir, non seulement à 5 francs l'hectare n'importe quelle parcelle de Kalaâ-Djerda, mais encore faire déguerpir les vrais possesseurs, et les parquer sur le territoire d'échange de Tagerouine ?

Il est vrai que l'on pouvait espérer voir les spoliateurs désarmer et renoncer au bénéfice d'un engagement sans consistance ni force légale, au lendemain d'une discussion parlementaire dont ils ne sortaient pas blancs comme neige. Par malheur, les interpellations n'ont guère arrêté cette bande dont M. Mougeot est l'impertinent chef.

Celui-ci est encore allé tout dernièrement vers la mine de son patron, dans le même accompagnement de spahis et de forces policières, et la mise en demeure de démolir a été encore signifiée, plus rude et plus pressante que jamais, ce qui a été fait illico. Ces messieurs prennent à leur façon le taureau par les cornes. Se voyant acculés dans leurs derniers retranchements, ils paient d'audace.

Seulement, dans leur aveugle précipitation, ils sont allés jusqu'à menacer des Européens installés à Kalaâ-Djerda dans la propre maison d'un Français qui ne se laissera pas faire et qui trouve, pour commencer, surprenant que sans autre vérification de vagues réquisitions, l'on attente à ses droits de propriétaire, sur la simple invite d'un Mougeot, à la remorque d'un caïd et d'un mokraddem payé pour laisser dévaliser ceux dont il gère ILLÉGALEMENT le bien.

Cette nouvelle phase d'une tragédie qui entre dans l'acte où les traîtres démasqués, s'embront dans l'infamie, promet d'avoir des suites intéressantes. Et ce n'est pas une petite satisfaction pour nous de dénoncer au Président du Conseil, au Ministre-Résident, au Parlement, et à l'opinion entière, les nouveaux exploits d'un sénateur, qui veut sauver sa mise et celle de ses commettants, en recourant aux pires attentats au droit des gens.

JEAN-SANS-PEUR.

NOTE DU JOUR

UNE TOURNÉE TRIOMPHALE

Objet d'un accueil sympathique général, et de manifestations grandioses qui ont dû le toucher au plus profond de l'âme, M. Alapette a pu apprécier, dans sa tournée à travers le centre et le sud tunisien, la valeur de la reconnaissance inaltérable qui anime à son égard, tous ceux qui habitent sur cette terre de Tunisie à quelques infimes exceptions près.

Nous ne referons pas, après nos confrères quotidiens, le compte-rendu minutieux de ce voyage triomphal, mais nous tenons à nous arrêter à Sousse, et dont la portée dépasse celle de banals speechs de circonstance.

Notre ami M. Gallini dont la belle éloquence et toujours égale à elle-même a exprimé au Résident Général le sentiment vibrant de la reconnaissance publique. Il a loué le calme et le loyalisme d'une population laborieuse et paisible qui travaille dans le respect de tous les droits, dans le culte de tous les devoirs, qui ignore les discussions irritantes, qui connaît les bienfaits de l'Harmonie, et dont la prospérité croissante est le résultat d'un effort persévérant dans le vaste champ du progrès.

C'est, le meilleur éloge que l'on puisse faire de l'activité, de la sagesse, des habitans de Sousse sans distinction de nationalité, de race et de religion.

Parlant de la Colonie Française, M. Gallini a proclamé, de toute la sonorité de sa voix qu'à n'importe quelle région de Tunisie qu'elle se trouve, elle aime d'un amour égal, la France et la République ; elle est heureuse de saluer en M. Alapette la plus haute personnification de la Patrie, dans ce pays, où fièrement arboré, flotte le drapeau tricolore, emblème de force et de gloire, symbole de liberté, de civilisation et de justice.

La voix décelant une émotion généreuse qu'il ne cherchait pas à dissimuler, M. Gallini, en une superbe envolée oratoire, s'écrie ensuite :

Brusquement jeté dans la tourmente, assailli de plusieurs côtés à la fois par le flot renoué des attaques les plus violentes, vous avez crânement résisté à l'assaut de la tempête, et vous êtes sorti d'une épreuve redoutable, grandi aux yeux mêmes de ceux qui avaient mis le plus d'acharnement à stigmatiser les actes de votre administration probe, bienveillante, et libérale.

Aujourd'hui, l'amertume, déposée sur vos lèvres, de la critique acerbe a disparu ; seul, reste debout et ineffaçable, le souvenir du succès triomphal que vous avez remporté.

Approuvé par les représentants unanimes de la Nation, louangé par le Chef éminent du Gouvernement de la République, vous poursuivrez, et je l'espère, avec le concours de tous les colons dont vous avez exalté l'admirable

OXYGÉNÉE CUSENIER

PREMIÈRE MARQUE DU MONDE

DANS TOUS LES CAFÉS
EXIGER LA BOUTEILLE

A. BEMBARON, Agent
TUNIS. — 57, Rue de Naples, 57. — TUNIS

Clinique Vétérinaire

BONNENFANT, Ad^e

Boxes, Chenil, Pension pour
chevaux et chiens
Route de l'Ariana

Chaux Hydraulique & Ciment

Paul POTIN

DEPOT : rue de Turquie (au port)

BUREAU : 22, rue Es-Sadikia

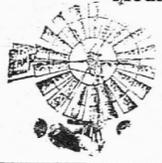
Téléphone :

Tunis n° 197 Potinville n° 2 (réseau d'Hamam-Lif).

L'AEROMOTOR

Moulin à vent en acier galvanisé

La plus haute récompense aux Expositions



Pour tous renseignements s'adresser chez

M. P. LECLERCQ et Cie

Avenue de Carthage - TUNIS

Cie de NAVIGATION MIXTE

Compagnie Touache. — Paquebots-Poste Français

AGENCE DE TUNIS

Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, la Sicile, la Tripolitaine et le Maroc

Transport des passagers, de dépêches et de marchandises

ARRIVÉES de Marseille, tous les lundis soir. A Marseille tous les mercredis à 5 h. 15 du matin : De Palerme tous les jeudis à 6 h. du soir par quinzaine ; De Marseille, tous les vendredis, à 4 h. 15 m. ; de la Côte Tunisienne Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Méhdia, Monastir, Soussou, tous les samedis à 9 h. 30 du soir. A Marseille, tous les samedis à 7 h. du matin.

DEPARTS de Tunis pour Marseille, tous les lundis à 2 h. du soir ; De Tunis pour Palerme tous les mardis à midi (par quinzaine). De Palerme pour Tunis, tous les mercredis à midi (par quinzaine). De Marseille pour Tunis, la Côte Tunisienne, et Tripoli, tous les mercredis à midi ; De Marseille pour Tunis tous les mercredis à midi ; De Tunis pour la Côte Tunisienne (Soussou, Monastir, Méhdia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les vendredis, à 7 h. du soir. De Marseille pour Bizerte, Tunis (hebdomadaire) et Palerme (par quinzaine) tous les samedis à midi.

Départs réguliers tous les mardis à midi de Tunis pour Sfax, Djerba Zarzis et les Bibans et retour par les mêmes escales (sauf modification). La compagnie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Saint-Nazaire, Le Havre, Rouen, Paris, Dunkerque, l'Italie, la Belgique, la Hollande, la grande Bretagne, la Chine, la Cochinchine, l'Australie, la Nouvelle-Calédonie et tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.

La Compagnie délivre également à toute époque des billets de passages de Tunis à Paris et retour.

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 3, rue d'Alger.

Les agents principaux : PEDELUPE Frères.

Vins, Eaux-de-Vie du Domaine de Potinville

F. BERNET

TUNIS — 23, Rue d'Italie, 23 — TUNIS

Liqueurs de Marques

Eaux Minérales, etc.

Livraisons à Domicile

CRÉDIT FONCIER D'ALGÉRIE ET DE TUNISIE

Société anonyme, Capital : 50 millions

SUCCURSALE DE TUNIS : 8, Rue Es-Sadikia

Agences à Soussou et Bizerte

Prêts hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.

Opérations de banque, Escomptes, Recouvrement.

Ordres de bourse, Avances sur titres et sur marchandises.

Garde de titres, Paiement de coupons, Paiements télégraphiques, Chèques et Lettres de crédits sur tous pays.

Location de coffres-forts, Change de Monnaies étrangères, Dépôts de fonds à échéance fixe, Un an à 4 ans 3 0/0

Dépôts à Vue : Comptes chèques avec intérêts.

Imprimerie Typo-Lithographique

F. WEBER, Tunis

Exposition Universelle de Bruxelles 1910

CLASSE 8. — Lithographie-Gravure : Médaille d'Or la plus haute récompense.

CLASSE 11. — Typographie : Médaille d'Or, la plus haute récompense.

CLASSE 12. — Publications périodiques et de luxe : Médaille d'Argent, attribuée à la Tunisie Illustrée.

M. WEBER a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, et en général tous les commerçants, qu'il est à même de fournir tous les genres d'imprimés en lithographie et gravure, et ce aux mêmes prix et conditions que les premières maisons de France.

LUMIÈRE LUX

Éclairage privé et public

par l'incandescence au pétrole

le plus économique qui existe

FRAIS DE CONSOMMATION

d'une lampe de 200 bougies 0 f. 015 l'heure

— 800 — 0 f. 04

Lampes pour Hôtels, Châteaux, Sanatoria, Garages, Ecuries, Remises, Salles de bal, Fêtes publiques, Caves, Terrasses, Parcs, Cours, Fermes, Chais, etc.

Plus de 200.000 lampes

en service

placés dans le monde entier

Darius Bonan

concessionnaire exclusif

pour la Tunisie, Tripoli et Malte

Rue Es-Sadikia, 37

(Place de la Gare-Française) — TUNIS

MAISON DE PYROTECHNIE

Joseph PAONESSA, Artificier

Fournisseur de S. A. le Bey et la Ville de Tunis

Magasin de Vente 22 : Avenue Jules Ferry. — TUNIS

Torche en feux de couleurs pour retraites aux flambeaux — Spécialité de signaux pour la Marine et les Chemins de fer. — Mèches de Sécurité pour Mines

Fabrique à Borgel, route de la Goulette

TELEPHONE 430

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme — Capital 8.000.000 de Francs

Siège social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia

SUCCURSALES : à BIZERTE, SOUSSE ET Sfax

Emission de Chèques et de Lettres de Crédit

CHANGÉ DE MONNAIES

Garde de titres et Objets précieux

Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 200 millions

entièrement versés

Agences de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Soussou

Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le monde entier.

Dépôt à vue : 2 %

Dépôts à échéance fixe (de 1 an à 3 ans) : 3 %

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés.

Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.

Location de compartiments à partir de Cinq francs par mois.

Le Monde

Compagnie Française d'Assurances à Primes Fixes

Contre l'INCENDIE et sur la VIE

SIÈGE SOCIAL : 16, Rue Le Peletier, 16 — PARIS

Capital et fonds de garantie : 90.000.000 de francs

VIE. — Assurances en cas de décès. — Mixtes simples et combinées, Assurances à terme fixe, dotales et en cas de vie, Rentes viagères et nouvelles combinaisons très avantageuses.

INCENDIE. — Assurances d'immeubles, marchandises, mobiliers, fermes et récoltes, Assurances contre la foudre et l'explosion des appareils à vapeur, Contre le recours de propriétaires, locataires et voisins.

Les polices de la Compagnie LE MONDE sont agréées par le Crédit Foncier de France.

S'adresser pour tous renseignements, à M. G. ATTIA, agent général, Inspecteur de la Compagnie à Tunis, Passage de Paris (par l'Avenue de Paris).

Agences régionales : BIZERTE : M. A. Laballe - SOUSSE : M. A. Daninos - Sfax : M. Aurélio Darmon ; BEJA : M. S. Enriquez - LE KEF : M. César Enriquez - MAHDIA : M. J. V. d'Elie Setbon - GABES : M. Is. Saada SOUK-EL-ARBA : M. Léon Hanoun - TABARKA : M. Soria.

AGENCE DANA

9, Rue Es-Sadikia, 9 — TUNIS

Déménagements par cadres et voitures capitonnées à prix très réduits. — Formalités en douane. — Assurances maritimes — Embarquements et débarquements.

Avances sur marchandises. — Transports pour tous pays à forfait. — Garde meubles assurés. — Billets circulaires, Billets facultatifs et billets des Compagnies Maritimes, françaises et étrangères correspondants partout

Emballage de mobiliers, — Maison de confiance. — Entrepôts avenue de Londresprolongée ; 30, rue de Montpellier, et rue du Caire. — Téléphone 190.

MAISON A. MODIGLIANI

Fondée en 1868

AGENTS MARITIMES

Affrètements - Assurances Maritimes - Embarquements et Débarquements

Succursales : Bizerte-Sousse-Sfax

Adresse télégraphique : Maritime-Tunis Téléphone 74

Affrèteur Réunis { Service régulier bi-mensuel entre Tunis-Paris

ROUEN-PARIS.

Les fils de Th. Conseil { Service régulier mensuel entre TUNIS-BORDEAUX

Cie de Navig. d'Orbigny { Service régulier bi-mensuel entre LA ROCHELLE Tunis-Algérie Dunkerque.

Armement Adolf Depp { Service régulier mensuel entre TUNIS-ANVERS

Armement Italien { Service réguliers mensuel et direct entre TUNIS-SAVONE GÈNES Livourne-Spezia-Venise-Trieste Rome-Ravenna.

Lloyd Sabaud { Service régulier bi-mensuel de Palerme pour New-York et Buenos-Ayres avec billets directs au départ de Tunis

GÈNES

avec connaissements directs dérivés au départ de Tunis pour toutes les villes de la France, Belgique, Angleterre, Allemagne, Autriche-Hongrie, Russie, Suède, Norvège, Amérique et Le Levant.

Pour frets, renseignements et connaissements, s'adresser à la Maison A. MODIGLIANI, 5, rue St-Charles, ou à son agence du Port : Albert Scemama.

HUILES MINÉRALES

Huiles végétales industrielles — Huiles animales

Graisses consistantes

Brosserie, Articles de caves, Couleurs et vernis

Droguerie HABIS

Tunis - 94, rue de Portugal (ang. r. de Belgique)

Plantes médicinales — Produits chimiques. — Eaux minérales.

Compagnie Générale Transatlantique

SERVICES POSTAUX RAPIDES

Arrivées et Départ de la Semaines

ARRIVÉES

Dimanche, à 4 h. du matin, service rapide de Marseille et Bizerte.

Mardi, à 3 h. du soir, service rapide de Marseille.

Mercredi, à 5 h. du m. service rapide, de Sfax et Soussou.

Vendredi, 9 h. du matin, service rapide de Malte.

Vendredi, à 1 h. du soir, service rapide de Marseille.

Samedi à 8 h. du matin Service d'Alger, Bougie, Djidjelli, Collo, Pbilippeville, Bône, La Calle, Tabarka et Bizerte.

Samedi, à 5 h. 30 du matin, Service de Bordeaux, Nantes, et Saint-Nazaire, par transbordement à Alger.

DÉPARTS

Dimanche, à midi, Service direct pour Marseille.

Dimanche, à 2 h. du soir, service rapide, pour Sfax et Soussou.

Mercredi, à midi et demi, service rapide, pour Bizerte et Marseille.

Mercredi, à 4 h. du soir, service rapide pour Malte.

Vendredi, à 10 h. du matin, service rapide pour Marseille.

Samedi, à 10 h. du matin, Service pour Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire par transbordement

N. B. - Un service direct de et pour Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire a lieu toutes les 5 semaines.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence de la Compagnie Générale Transatlantique, 3, rue Es-Sadikia, Tunis.

Suppression des Pompes

et des Puits ouverts

Les docteurs conseillent pour avoir toujours de l'eau saine, de les remplacer par le Dessus de puits de sécurité, qui sert à tirer l'eau à toutes profondeurs et empêche tous les accidents.

Système breveté lors concours dans diverses expositions, se plaçant sans frais et sans réparation sur tous les puits.

Prix 150 francs, paiement après satisfaction. Envoi franco du catalogue.

vue extérieure. — Une fillette de 10 ans puise l'eau sans fatigue à toutes profondeurs.

S'adresser à MM. L. JONET et Cie, Raismes (Nord)

Fournisseurs de la compagnie des Chemins de fer du Nord, des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée et d'autres grandes compagnies, ainsi que d'un grand nombre de communes

On demande des représentants

Grande Distillerie Tunisienne

G. & E. LICARI

Rue d'Espagne et Rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros

Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI

Récompensés à plusieurs expositions et concours, Médailles d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

IL N'Y AURA PLUS DE CHAUVES

grâce à

L'Eau Merveilleuse « La Tunisienne »

Composée exclusivement de plantes aromatiques de Tunisie et de quinquina

Le traitement dure de un à deux mois et donne toujours un résultat certain. Des personnes chauves depuis 23 ans ont vu leurs cheveux repousser à la fin du premier mois.

DAMES ET JEUNES GENS

Conservez et fortifiez votre Chevelure par l'emploi de

L'Eau Merveilleuse « La Tunisienne »

PRIX : le lit et 20 fr., le 1/2 litre 10 fr. Envoi f. c. mandat-poste

L. CASSAR et Cie, 28, rue Es-Sadikia, TUNIS

Boulangerie - Pâtisserie Anglaise et Viennoise

Téléphone 449 WAGNER & ie Téléphone 449

24, Rue d'Italie — TUNIS — Avenue de Paris, 8

PATISSERIE DE 1^{er} ORDRE — CONFISERIE FINE — CHOCOLATS

Fournitures pour Soirées, Baptêmes et Mariages

PAIN FRANÇAIS - PAIN VIENNOIS et ANGLAIS - PAIN DE MÉNAGE

Crème Chantilly de France

Service à Domicile — Expéditions dans toute la Régence

Succursale à SOUSSE, angle des rues Marché et Villedon

Petites Annonces

la ligne 0,25 la ligne

Les Petites annonces classées sont acceptées aux bureaux du journal le lundi avant quatre heures du soir. Elles doivent avoir sur elles un timbre de 5 centimes par ligne soit cinquante centimes au minimum.

Demandes d'emplois

Excellent comptable, jolie écriture, bons certificats, bonnes références dem. empl. Journal.

Ouvrier agricole, connaissant spécialement le battage, demande place, irait n'importe où.

S'adresser Bar Goudal, rue Marcheschau.

Les offres et demandes d'emplois sont acceptées gratuitement par le canal de l'Office du Travail.

Petite correspondance

Nous refusons systématiquement toute insertion de nature à choquer la pudeur de nos lecteurs.

Demandes de location

On désire louer jolie villa, Carthage ou environs. S. journal.

Demandes de capitaux

On demande 75.000 fr. pour construire grand immeuble sur avenue. Intérêts 7 0/0, durée du prêt dix ans. Journal.

Divers

On demande à céder participations dans importante affaire minière. Journal.

Leçons

Leçons d'arabe et d'anglais à domicile. Journal.

Offres de location

A louer, villa meublée ou non à Saint-Germain. — Journal.

Meubles d'occasion à vendre, rue Amilcar.

Immeuble de 700 mètres carrés, la plus belle position de Tunis revenu net 25.000 fr. prix demandé : 600.000 francs. Journal.

BENGALINE

PEINTURE

email perfectionnée

DÉPÔT :

Droguerie Nationale

Grèche Père et Fils

6, Rue d'Italie, 6

TUNIS

Représentant :

J.-C. BONICI

Rue d'Algérie, 11

TUNIS

TUNISIA-PALACE

Hôtel de 1^{er} Ordre

TUNIS

Hôtel de 1^{er} Ordre

Lumière électrique

150 CHAMBRES ET SALONS

Lumière électrique

Le plus bel Hôtel du littoral africain - jardin d'hiver

SEUL HOTEL A TUNIS AVEC ASCENSEUR, TOUT CONFORT MODERNE

REVUE DE LA PRESSE

La Guerre Italo-Turque

UNE

Manœuvre Scandaleuse

Le «*Matin*» en est l'auteur
Une note officielle remet
les choses au point

Depuis le début du conflit italo-turc, les manœuvres malhonnêtes de toutes espèces d'une certaine presse, cyniquement vouée à la défense de la piraterie italienne en Tripolitaine, n'ont compté plus.

La déformation systématique et constante des faits fut particulièrement pratiquée par le «*Matin*», qui n'hésita même pas à justifier les atrocités commises par les envahisseurs contre les femmes et les enfants des Tripolitains.

Jamais cependant la feuille de Bunau n'avait tenté un coup aussi cynique que celui dont elle s'est rendue coupable hier. Sous l'apparence d'une information à apparence objective, le «*Matin*» annonçait tranquillement que les puissances de la Triple Entente avaient résolu d'agir énergiquement auprès de la Porte pour obtenir d'elle le «*retrait des troupes ottomanes de la Tripolitaine*».

La lourde responsabilité que les cabinets de Paris, de Londres et de Pétersbourg ont assumée déjà en montrant un beaucoup trop bienveillante neutralité à l'égard des italiens ne suffisait plus aux journaux parisiens de la Consulta.

Selon le «*Matin*», il fallait que la France, l'Angleterre et la Russie abandonnent cette neutralité pour se ranger cyniquement du côté des agresseurs de Turquie.

C'est au moment où le bombardement honteux de Beyrouth provoque d'un bout à l'autre de l'Europe, dans la presse anglaise, dans la presse allemande et la presse autrichienne comme dans une grande partie de la presse française une réprobation générale que la France l'Angleterre et la Russie se seraient résolues à cette monstrueuse démarche pour décider les victimes de l'iniquité à se soumettre devant elle — même lorsqu'elle est loin d'être triomphante.

M. Poincaré, avec un empressement qui lui fait honneur, a tenu à remettre immédiatement les choses au point. Il a communiqué hier soir cette note officielle :

Certains journaux ont affirmé que le gouvernement français, ainsi que les deux autres puissances de la Triple entente, étaient disposées, si les gouvernements de Berlin et de Vienne s'associaient à leurs démarches, à agir énergiquement auprès de la Porte afin d'obtenir le retrait des troupes ottomanes de la Tripolitaine et la cessation des hostilités italo-turques.

Nous croyons savoir que le gouvernement de la République est prêt à s'associer à toute action collective des puissances auprès de l'un comme de l'autre des belligérants, en vue de trouver la base d'une médiation pour la conclusion de la paix.

Nous n'avions jamais douté qu'il en fût ainsi. Mais jusques à quand permettra-t-on aux pirates du *Matin* de déshonorer la France devant le monde et de ruiner le prestige séculaire de la France en Orient — de la France, après l'Angleterre la puissance européenne qui compte le plus grand nombre de sujets musulmans, dont les cœurs battent aujourd'hui à l'unisson de ceux des Ottomans ?

Jusques à quand nos gouvernants permettront-ils au *Matin* de se donner devant l'opinion européenne des allures d'organe officieux ? «*L'Humanité*».

L'affaire Rousset

Un nouveau crime se prépare

C'est à Constantine qu'on va juger de nouveau le disciplinaire

Les chaouchs — et les officiers de tous grades et de tous poils qui les protègent ne veulent pas abandonner leur proie : le gouvernement en particulier M. Millerand, contre lequel les officiers républicains formulent de légitimes griefs s'apprentent à leur fournir leur proie.

La Cour de Cassation avait annulé le jugement du conseil de guerre d'Oran

qui fut rendu après la procédure si étrange qu'on connaît et dans les conditions si anormales qu'une émotion d'indignation se révélait même chez ceux qui pouvaient faire sur la personnalité de Rousset les plus grandes réserves.

Il semblait après cet arrêt que désormais la lumière serait faite et que les nouveaux débats se produiraient de telle façon que la décision pourrait être acceptée et respectée par tous. Pour cela, il fallait que le condamné fût ramené en France, que l'instruction fut faite en France et qu'un Conseil de guerre soit de Paris soit d'un département fût appelé à statuer.

La presse eût pu suivre les débats, et loin de l'atmosphère de haine, de rancune, il y aurait eu quelque apparence au moins de décision impartiale.

Il n'en sera pas ainsi. On nous annonce que c'est le général de division de Constantine qui va procéder à la nouvelle instruction et c'est par cela même le Conseil de guerre de Constantine qui statuera. On comprend d'avance qu'il n'ira pas désavouer le Conseil de guerre d'Oran.

C'est donc une comédie judiciaire qui se prépare. C'est une décision déjà suspecte qu'on va rendre. Rousset est d'ores et déjà condamné. C'est un crime que nous ne pouvons laisser commettre. Puisqu'on veut refaire une nouvelle affaire Dreyfus, nous recommencerons l'agitation.

Rousset doit être emmené en France et jugé en France. Si on ne veut pas le faire c'est qu'on avoue qu'on veut l'exécuter.

Nous nous y opposerons.
«*L'Humanité*» Jules UHRY.

EN TUNISIE

En Tunisie au point de vue minier, agricole, commercial, financier, les choses vont à souhait dit la «*Démocratie*» de Tebessa.

A quoi cela tient-il ? A deux choses : Plus de liberté administrative.

Moins de fonctionnaires.

Donc, pas d'annexion à la Métropole, pas de fusion avec l'Algérie.

Ce serait plutôt l'Algérie qui devrait s'annexer à la Tunisie, dirions-nous.

Certes, tout n'est pas parfait dans l'Administration de la Régence, mais chaque jour suffit à sa peine, et si mineurs, paysans, ouvriers, commerçants, ne réclament aucun changement de régime, il y a là une chose tellement rare à notre époque, que l'on doit obéir au vœu si nettement exprimé d'une population travailleuse et patriote.

Quant à des fonctionnaires comme M. Alapetite, M. de Fages et bien d'autres, on devrait plutôt leur tresser des couronnes que de les diminuer par des réquisitoires intempestifs.

LE RETOUR DU MAROC

Le retour du Maroc du 2^e escadron de notre régiment de chasseurs a été pour nos compatriotes l'occasion d'une patriotique manifestation pour cette armée d'Afrique qui s'est illustrée sur bien des champs de bataille.

Noire émotion fut d'autant plus vive qu'au nombre des Officiers de cet escadron, se trouve un de nos amis, Louis Penet, capitaine en second, ancien élève du Lycée.

La musique des zouaves se range un peu avant 9 heures dans la Cour de la Résidence Générale, et bientôt, les sonneries des Trompettes, provenant de la rue Es Sadikia, indiquent l'arrivée du régiment.

Après la Fanfare, défilent, par quatre, chevaux et cavaliers ; les premiers sont bien conservés, les seconds, beaucoup brunis.

Le Général Pistor, entouré des Généraux Boyer et Bertin et des Colonels de Bayer, des chasseurs d'Afrique et Pichon du 4^e Zouaves, suivi des Officiers d'Etat-Major et chefs de service, de nombreux Officiers de toutes armes fait escorte à l'escadron, qui rapporte un fanion marocain à sa couleur.

Sur tout le parcours se presse une foule immense de curieux qui acclament nos soldats. Dans les quartiers arabes, on se lève, on salue respectueusement.

Devant la Résidence, on fait halte, et la Musique des Zouaves joue la Marseillaise pendant que l'Escadron se range en bataille. Les 3 autres escadrons et les pelotons du 3^e vont se déployer devant la Cathédrale, face à la Résidence.

Dans la cour de la Résidence, une délégation des dames de France et de la Croix Rouge, de la société des anciens chasseurs d'Afrique, avec son président M. le baron Fleury.

Les officiers de l'escadron et un groupe de Chasseurs qui se sont distingués au cours de la campagne, sont présentés au Résident par le général Pistor.

Le distingué commandant de la Division, fait en termes militaires et fiers, l'éloge de cette unité qui a fait tout son devoir.

Il rappelle avec émotion, les noms des officiers Ricard, Sylvestre, Boucheron qui appartenaient à l'escadron et qui ont fait à la Patrie le sacrifice de leur vie.

Le chef d'escadron Chaillet est encore à Cassablanca, suite des suites d'une douloureuse maladie, contractée au cours de la campagne. Il en est de même du médecin major Casot.

M. Alapetite félicite à son tour les officiers du 2^e escadron et les cavaliers qui lui sont présentés et leur adresse des paroles qu'inspire un ardent patriotisme.

M. Cartelin, au nom de la municipalité félicite à son tour le 2^e escadron tandis que dehors une foule nombreuse acclame les chasseurs.

La réception est terminée. Les officiers et les chasseurs remontent à cheval, tandis que le ministre se dirige vers la grille de la Résidence pour assister au défilé du régiment.

A 9 heures et demie les chasseurs gagnent Forgemol ou une réception leur est réservée par leurs camarades demeurés à Tunis.

Cérémonie patriotique et militaire, imposante comme tout ce qui tient à l'armée, majestueuse comme toute ce qui touche à la cavalerie.

La foule a partagé notre admiration et nos sentiments pour l'armée ; elle a renouvelé au Général Pistor son respectueux attachement, sa sincère et vive gratitude pour la manifestation reconfortante qu'il a tenu à nous donner.

Le 2^e escadron compte 150 cavaliers et a pour capitaine commandant, M. Girard, capitaine en second M. Penet, pour lieutenants, MM. Trillat, Richard Belle et Henry. R. J.

TUNIS-SOUVENIR

11, Avenue de France - TUNIS
(Entre le Café de France et le coiffeur Villa)

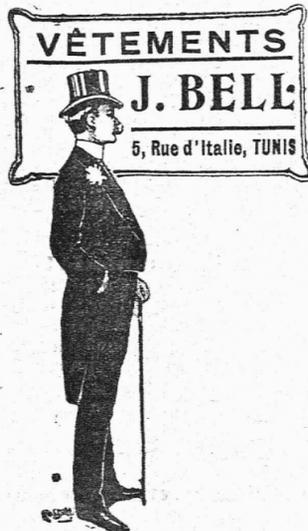
Immense assortiment
de CARTES POSTALES ILLUSTRÉES
IMAGERIE POUR NOEL
ET JOUR DE L'AN
JOURNAUX ET REVUES
LIBRAIRIE - PAPETERIE
Abonnement sans frais à tous les journaux

Restaurant du Japon

C. FIORINI & C. FALORNI, Propriétaires
5, Rue de la Casbah
près la Place de la Bourse (au premier étage)
TUNIS

Service à la Carte - Repas sur commande

Vraie cuisine italienne
Spécialité des Ravioli et Cassate
Vins fins de la Maison ROUFF, de Naples
Vin de Piémont. — Vin du Chianti.
SALONS RÉSERVÉS



TABAC DE LUXE

Nous recommandons à nos amis les excellentes cigarettes égyptiennes qui sont en vente en Tunisie :

«*Kronos* », 80 cent. le paquet de 20 cig.
«*Cousis* », 60 » » de 20 cig.
«*Macedoine* » 50 cent. » de 20 cig.
et les «*Minerva* » qui coûtent 6 fr., la boîte de 100 cigarettes.

Les «*Minerva* » comme tabac de luxe ne sont en vente qu'au bureau de tabacs de luxe du Casino Municipal, toutes les autres se vendent partout en Tunisie.

Vin du Domaine Hafsî
Propriété du Prince Ismael Bey

Suprême-Boukha
Anisette Serrana

Fabricant-Dépositaire
Joseph KTORZA
TUNIS-8, Rue Ed-Drina- TUNIS

Les Placements exceptionnels

5 0/0 net d'impôt, sans courtage
une commission quelconque, constituant un placement exceptionnel. C'est le cas du
BON DE CAISSE

qui est délivré chaque jour, 15, rue d'Alger par la Banque Franco-Tunisienne de Prêts mobiliers.

Maison DESPEROUX
FONDÉE EN 1882

El-Afranc (banlieue de Tunis) Carrière du Djebel-Carrouba

FOURS A FEU CONTINU
Chaux hydraulique, Chaux et Pierre Plâtre — Pierre à batir et Pierre de taille

BRIQUETTERIE DE PREMIER ORDRE

Briques plates et creuses Pavés et Dalles
Pour les commandes s'adresser: 12, AVENUE DE CARTHAGE
usine, à El-Afranc banlieue de Tunis

CHAUSSURES FAURE

solides pour la marche et la campagne

CHAUSSURES FAURE

habillées pour soirées

HAUSSURES FAURE

Pantoufles chaudes et élégantes, sabots galoches, chaussons

haussures FAURE

Dames, Messieurs, Fillettes, Garçonnettes
14, rue d'Italie, Tunis

Horlogerie --- Bijouterie --- Joaillerie

Spécialité de Bijoux Arabes

D. LADISLAS

Seul dépositaire de la montre OMEGA
4, Avenue de France — TUNIS

Décorations, Insignes Français et étrangers

LUNETTERIE EN OR

Pendules de voyage, de salon et de bureau

Pharmacie BLOCH

14, avenue de France et 2, rue Al-Djazira
TUNIS

Léon Bloch Fils

Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole supérieure d'Alger

Spécialités françaises et étrangères. — Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, Agricoles et Industrielles.
Téléphone N° 553

Raymond VALENSI

Ingénieur-architecte
22, Rue de Russie, 22 — TUNIS

Immeubles de rentes. — Constructions industrielles et rurales. Arrosage, distributions d'eau.
Plans à forfait, Affaires, Projets

Mesdames

HEMAGENE TAILLEUR

Quartier :
Epoques Douloureuses, Irrégularités, Retards, Suppressions, Seul produit scientifique Adopté par les Hôpitaux de France et de l'Étranger
Préparé par TAILLEUR, pharmacien de 1^{re} classe, Anc. Professeur à l'École de Médecine, Ex-interne des Hôpitaux de Paris, Officier d'Académie.
Le FLACON dans toutes les Pharmacies de France 2.25
P. e. mandat 2.25. Brochure explicative gratuite. Demande adressée à P. TAILLEUR, 24, rue FONTAINEBLEAU (5^e-11^e).

DÉPOT PRINCIPAL A TUNIS :
PHARMACIE FATTACIOLI, 7
AV. DE FRANCE.

MAISONS RECOMMANDÉES

Grand dépôt de poterie, faïence, porcelaine, verrerie, de quincaillerie, lampisterie. Maison Martinez frères, 28, rue d'Italie, Tunis.

Dépôts Coloniales, gros, demi-gros et détail, dépôt de pommes de terre. A. MANCUSO, place de la gare Française.

Quincaillerie française, fournitures pour bâtiments, entrepreneurs, minés, articles agricoles. R. Jenny, 22, rue d'Algérie, Tunis.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires. Boulangerie — G.-B. FRANCO, 13, Sidi-Bou-Mendil, Tunis. - Télég. 450.

Au Flamant Rose. — M. Blanc, naturaliste Rue Al-Djazira, 16, En face l'Hotel de Paris. Pelleterie, Fourrures. Prix modérés.

Droguerie de la Poste. — J. Attal. Juste en face l'horloge de la Poste. Produits de premier choix, Prix très réduits.

Pâtisserie, Confiterie — Maison Montelatecci, CHAMBON, successeur, Avenue Jules-Ferry, 53 et 55 — Five o'clock.

Café-Restaurant-Brasserie de Paris. — Bieres Pousset. — Champignoneules et Spatenbrau, J. Billiaut, propriétaire.

200 repas par jour, RESTAURANT du ROSE. Plats du jour, Repas à la carte et à prix fixe. Av. Jules-Ferry.

Pavillon BEAU-SEJOUR

Carthage Station
Restaurant de 1^{er} Ordre. - E. GIRAUD

J. A. BEMBARON

9, Rue Es-Sadikia - TUNIS
Pianos PLEYEL et BOISSELOT

Vente Location
à partir de 25 francs par mois

Locations de Pianos neufs
à 15 francs par mois

Machine à écrire DACTYLE
306 francs avec facilité de paiement

DOCTEUR LUMBROSO
de la Faculté de Montpellier

ANCIEN INTERNE DES HOPITAUX
EX-INTERNE DES ASILES

ANCIEN AIDE D'OBSTETRIQUE
ET DE GYNECOLOGIE
6, RUE D'ALGER

Consultation de 2 à 5 heures

Hygiène de la Toilette

Les qualités désinfectantes, microbicides et cicatrisantes qui ont valu au COALTAR SAPONINE, LE BEUF son admission dans les hôpitaux de la Ville de Paris. Le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lavage des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc. Le flacon : deux francs, les six flacons dix francs dans toutes les pharmacies.

HYGIÈNE DE LA BOUCHE

Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au COALTAR SAPONINE LE BEUF, pour assainir la bouche et tuer les microbes qui s'y développent, purifier l'haleine et raffermir les dents déchaussées. Il possède, en outre, l'avantage d'une innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage journalier.

INDUSTRIE FUNERAIRE

Félix FISCHER
Tunis 13, route de l'Ariana (en face le Cimetière)
Lire dans le prochain Numéro

GRANDE FABRIQUE de CHOCOLAT

B. MODIGLIANI & Cie
19, Rue Es-Sadikia

GROS, DEMI-GROS ET DÉTAIL

Expéditions à l'Intérieur et par Colis Postaux

Chocolat santé en tablettes 1 25 la livre
chocolat vanille en tablettes 1,50 la livre
chocolat au lait en tablettes 2 fr. la livre.
Janduja. Praline Duchesse, nougat 2,50 la livre.

Chocolat fourré à la crème 1,50 la livre

Saucisson à la napolitaine au chocola amandes, noisettes et pistaches 2 fr. 50 la livre.
Cèmer Napoléon 3 fr. la livre

Restaurant des Deux-Mondes

CAMILLE, propriétaire
9, avenue de Carthage — Tunis
Repas à la carte et à prix fixe. Pension 55 francs.

Imprimerie spéciale de la

Petite Tunisie Socialiste

Le gérant: D. V. SCIALOM,

ABSINTHE SUPÉRIEURE Premier Fils

Agent général pour la Tunisie : AUG. DUCROS - Tunis

énergie, cette grande œuvre de rapprochement et de concorde, de régénération matérielle et de restauration morale, qui est l'essence de la politique musulmane de la France.

Où, nous reprendrons tous ensemble notre marche en avant, vers de nouvelles conquêtes économiques; nous la reprendrons dans la solidarité de l'action, dans l'apaisement des esprits, avec la collaboration loyale et nécessaire des indigènes, intéressés comme nous au développement de la colonisation française.

C'est sous l'influence de ces considérations que patriotiquement groupés autour de notre Résident Général, nous devons acclamer une fois de plus, la France et la République, inséparables dans les glorieuses destinées de l'Avenir.

Et la réplique du Ministre ne fut pas moins belle que celle du maire de Sousse.

A l'ombre de l'Hôtel-de-Ville de la plus active, de la plus paisible, et de la plus industrielle des cités de la Régence, devant ce Boulevard qui porte, face à la mer, le nom du Président vénéré de notre République, M. Alapetite, prenant la parole, ne peut dissimuler, au moment de prendre la parole, l'émotion qu'il ressent et que tous partagent au souvenir de la parole généreuse et éloquente de M. Gallini.

Il lui semblait écouter la voix de la France républicaine et il ne désire ajouter à ces paroles que des remerciements.

Où, comme disait M. Gallini et il suivra son conseil il ne veut pas de paroles d'amertume au moment où il parle de l'épreuve que la Tunisie a traversée avec lui.

Et voici les passages les plus saillants du beau discours de M. Alapetite :

Je n'ai jamais douté, quant à moi, de la Justice du Parlement républicain.

A chaque séance, un nouvel interrupteur apportait un nouveau dossier volumineux comme si le but poursuivi avait été de provoquer la lassitude du Parlement tellement qu'il ne voulût plus entendre parler de ces histoires tunisiennes devenues fastidieuses et interminables.

Nous n'avons pas perdu courage. Le Sénat nous sera bienveillant; les plus hautes personnalités de cette assemblée m'ont dit de partir m'affirmant qu'ils étaient là pour défendre les intérêts, de la Tunisie.

Pouvait-on interrompre l'activité de ce pays, arrêter le magnifique élan du service des chemins de fer, laisser disperser les chantiers.

Si âpre que fût la lutte, il était impossible de reculer alors que nous avions derrière nous tous ces Français patriotes, tous ces Tunisiens dévoués et tous ces étrangers qui savent apprécier l'hospitalité qu'ils reçoivent et ont le même intérêt que nous à la reprise du travail.

La Tunisie veut se remettre au travail. Elle a fait un grand effort financier, elle supporte les charges fiscales les plus lourdes; il faut que cela rapporte et il ne faut pas que l'écho des querelles extérieures vienne troubler le travail commun.

N'oubliez jamais qu'il n'y a de travail fécond que dans la Paix et dans l'Harmonie.

L'amitié de M. Gallini a été pour moi un réconfort aux heures les plus sombres; la sympathie qui nous unit a rendu communes bien des joies et bien des douleurs.

C'est aux amis comme lui, à leur concours fidèle, aux encouragements qui nous sont venus de leur côté que nous devons la victoire.

Je voudrais pouvoir dire qu'après tant de calomnies qui n'ont pas été épargnées à pays, tout a été ou-

bli des divisions anciennes et que nous sommes tous unis dans la paix et dans le travail.

Au nom de la France, je porte un toast de reconnaissance émue à la ville de Sousse et à M. Gallini.

Les paroles du Résident Général sont moins des paroles de rancœur que de calme et d'apaisement. Alors qu'il aurait le droit de se souvenir, il se contente d'oublier. Faisant abstraction des calomnies dont il a pâti, des mensonges qui ont pu le peiner mais non le décourager, il lance un appel à la paix et à l'union.

La colonie française y répondra en se remettant au travail avec persévérance. Les effets pernicieux d'une politique de discorde seront annihilés par le labeur fécond.

A l'œuvre, donc, pour la Tunisie!
LE SEMAINIER.

Pénible constatation

Nous avons eu la curiosité de compulser les listes électorales du 3^o collège. Nous avons franchement que nous avons été péniblement impressionnés de constater que la majorité des votants est composée de fonctionnaires. Ce sont donc des salariés du gouvernement qui ont voté pour un candidat qui n'a aucune fausse honte de ne pas renier un passé royaliste. Est-ce que le fonctionnarisme en Tunisie serait mur pour le sabre et le goupillon? C'est une triste page noire à effacer des annales du protectorat car le gouvernement métropolitain ne saurait admettre que les serviteurs de l'Etat — fut-il tunisien — ne soient pas républicains. Que les admirateurs des régimes déchus aient au moins la pudeur de ne pas servir un gouvernement qu'ils abhorrent.

En tout cas, il appartient à ce gouvernement de rechercher un à un ces mauvais serviteurs et de les rendre aux douceurs de la vie privée. Ils pourront ensuite voter pour des royalistes si cela leur plaît mais au moins ils ne mangeront plus du pain de la gueuse qui les engraisse à souhait.

NOS ÉCHOS

Deux ministres à Tunis. — Nous avons annoncé à nos compatriotes des Savoies qu'il était question de M. Fernand David, le sympathique député de St-Julien-en-Genevois, ministre du commerce, pour venir présider les fêtes de Tunis qui auront lieu le 7 avril prochain. Aujourd'hui notre information est confirmée mais nous aurons deux ministres au lieu d'un car le Conseil a chargé également M. Guist'hau, ministre de l'instruction publique, de venir à Tunis. Celui-ci sera très probablement accompagné de son directeur du cabinet, notre ancien concitoyen, M. Versini, gendre de M. Machuel et inspecteur d'académie que ses anciens collègues ou subordonnés reverront avec plaisir.

On voit par la désignation des deux ministres pour venir présider nos fêtes que notre Résident général M. Alapetite a toute la confiance du ministère et que ceux qui annoncent chaque semaine son départ se trompent lourdement.

Un beau journal. — Les transformations heureuses que notre excellent ami et confrère M. Lecore-Carpentier vient de faire subir à son journal, font de la «Dépêche Tunisienne» le «plus grand» journal de Tunisie et d'Algérie, et aussi de bien de départements français, si ce n'est de tous. Paris même ne compte même, croyons-nous, que quelques rares feuilles, le « Temps », l'«Eclair», la «Liberté», qui puissent arborer les dimensions de la nouvelle «Dépêche».

Le fond en est d'ailleurs aussi soigné que la forme. Des articles de fond quotidiens y abordent les plus palpitantes questions Tunisiennes. Des contes et chroniques délassent l'es-

prit et montrent que notre grand confrère ne délaisse pas le point de vue littéraire. Le service télégraphique, doublé en ces derniers temps, est de beaucoup le mieux informé et plus étendu de toute l'Afrique du Nord. Il va sans dire que la partie tunisienne proprement dite, considérablement renforcée, se fait de plus en plus attrayante et complète.

Nous sommes heureux d'adresser à la «Dépêche» à son directeur et à ses rédacteurs nos félicitations cordialement confraternelles, de tous ces progrès qui dotent la Tunisie d'un grand organe digne d'elle.

Calomniez! — Le «Courrier de la Presse» (20, boulevard Montmartre à Paris), nous fait tenir une coupure du «Corriere de la Sera» de Milan du 12 février, où nous sommes, à l'occasion des émeutes de Novembre, pris à partie par le correspondant de ce journal à Tunis. Voici ce que l'on y lit :

La Petite Tunisie più radicale e punto socialista, com'essa si proclama, ha predicato invece il massacro!

Si nous comprenons bien la langue du Dante, nous aurions «prêché le massacre» Sans trop nous indigner des racontars d'un correspondant «qui en a menti», (la collection de notre journal en fait foi) nous livrons au mépris son goût à travestir la vérité, à fomentier et à attiser les haines, et à retarder le rétablissement de la concorde entre les diverses colonies qui vivent sur le sol de la Régence.

Nécrologie. — Notre excellent confrère et ami André Morizet, rédacteur à «l'Humanité» vient d'avoir la douleur de perdre son père, M. Charles Morizet, décédé à Paris, dans sa 70^e année.

Nous nous associons de tout cœur au deuil de notre ami à qui nous exprimons nos sentiments de vive sympathie.

M. Charles Morizet, avait été, dix années durant, adjoint au maire de Reims. Il appartient à cette bourgeoisie militante qui, pleine d'élan et de foi, livra les premières luttes pour le triomphe d'une république dont l'idéal, resté pur, était surtout un idéal de libération intellectuelle et d'affranchissement social.

Conférence. — Nous rappelons à nos lecteurs que la conférence de notre collaborateur M. J. Véhel sur «Zadoc Kahn orateur, philanthrope et patriote» aura lieu dimanche prochain, 10 mars, à six heures et demie du soir, au local de l'Amicale de l'Alliance, 14, rue El-Mech-naka.

Ousque Tendem. — On lit dans le «Journal» :

Le correspondant de la «Tribuna» à Tunis annonçait que de graves événements, provoqués par l'hostilité latente qui régnait entre Français et Italiens, venaient de se produire à Tunis.

Notre confrère ajoutait que l'état de siège était même proclamé.

Ces nouvelles peu précises excitèrent bientôt une légitime anxiété dans les milieux politiques de Rome et de Paris.

Or, ces bruits viennent d'être officiellement démentis au ministère des affaires étrangères.

Ce qui a donné lieu à cette nouvelle est le meurtre d'un Italien par un indigène; conséquemment, et pour calmer les esprits, des mesures d'ordre ont été prises et des patrouilles parcourent, jour et nuit, le quartier italien.

Et voilà comment l'on écrit l'histoire! Pour ultra méridional que soit le péninsulaire correspondant de la «Tribuna» à Tunis, il n'aurait pas dû aggraver la tension actuelle des esprits, en transformant en grave émeute, une petite et pacifique manifestation devant le Consulat d'Italie, consécutive de l'assassinat, dans la rue Toubet-el-Bey, d'un sicilien par un indigène. En un moment où le Gouvernement recherche les moyens de pacifier l'opinion et de rétablir le calme entre les divers éléments, d'aussi absurdes exagérations ne méritent que la réprobation des honnêtes gens.

Pour l'amnistie! — La «Petite Tunisie Socialiste» qui connaît, par rude expérience, la valeur de la liberté en matière de presse, et qui a payé cher ses protestations et son franc-parler contre les entraves à nos prérogatives, ne saurait s'associer avec trop de chaleur à la grande manifestation parisienne en faveur de l'amnistie.

Et nous sommes d'autant plus à l'aise pour le faire, que nous n'aurons pas à en bénéficier; nous joignons donc notre voix à toutes celles, autorisées, qui se sont fait entendre pour réclamer l'amnistie, surtout en faveur de Gustave Hervé, dont on peut ne pas partager les idées, mais qui n'en demeure pas moins digne de l'estime de tous.

Sans aller jusqu'à dire que M. Poincaré puisse y être contraint par la perte de son portefeuille, nous estimons qu'il s'honoreraient en n'y mettant pas opposition, et en la faisant voter sans retard.

Une vieille connaissance.

M. Fabry, ancien président du tribunal de Tunis qui a laissé chez certains de nos compatriotes — et en particulier à la «Petite Tunisie» — le plus triste souvenir, avait été récemment nommé premier président de la Cour d'appel d'Angers.

Sur sa demande la Chancellerie vient pour des raisons de convenances personnelles, de le nommer en la même qualité à Caen par permutation avec M. Petit, le titulaire du poste qui, à son tour, va à Amiens.

Précédemment M. Fabry avait été procureur général à Caen et Conseiller à la Cour d'appel de Paris.

Dans le Nichan. — Contrairement aux informations de divers journaux la promotion du Nichan-Ifrikhar n'est pas encore signée. On attendait le retour de M. Alapetite pour la présenter à sa signature après quoi elle sera envoyée à S. A. le Bey qui y opposera son veto.

Dans les mines. — Nous apprenons avec plaisir que «l'Union des Mines Marocaines» vient de s'attacher M. Jordan comme directeur.

Celui-ci qui a habité la Tunisie n'a laissé que d'excellents souvenirs parmi nous, aussi ses amis apprendront avec plaisir le choix heureux fait par M. de Peyerimhoff et Carbonnel.

Nous lui adressons toutes nos félicitations et les congratulations très civilement.

C'est par un oubli inconcevable que nous n'avons pas mentionné la nomination de M. Delage, ingénieur-adjoint au directeur général des usines de Produits chimiques de la grande Société de Saint-Gobain en qualité de directeur général en remplacement de M. Lequin, nommé administrateur.

Nous adressons à M. Delage nos plus cordiales et sympathiques félicitations.

Elections législatives

Dimanche prochain des élections législatives auront lieu dans la 2^e circonscription d'Aix-en-Provence pour pourvoir à la vacance du siège laissé libre par le citoyen Carmille Pelletan, élu sénateur des Bouches-du-Rhône.

Trois candidats sont en présence: un radical, M. Girard, maire de Salon; un renégat, du nom de Carnaud, vomé par tous les partis à Marseille; et notre ami le citoyen Marius André, directeur de la «Provence» de Marseille.

C'est ce dernier qui sera élu, dimanche, député de la 2^e circonscription d'Aix.

Nous faisons des vœux ardents pour que les électeurs l'envoient à la Chambre grossir la vaillante phalange socialiste qui sauvera la République que les radicaux sont en train de perdre par leurs appétits grossiers et gloutons, car ils se sont rués avec un tel cynisme sur tout ce qui était à prendre: places, faveurs, argent, décorations, qu'ils ont écoeuré même les plus portés à l'indulgence.

Correspondance

Nous avons reçu la lettre suivante dit la «Tunisie Minière», qui la reproduit comme à regret dans sa dernière page:

Paris, le 14 février 1912.

Monsieur le gérant

de la «Tunisie Minière».

Je ne peux pas vous laisser dire, ainsi que vous le faites dans votre numéro du 31 janvier, que des décisions de justice confirmées «en appel» sont intervenues qui ont établi les droits respectifs des intéressés dans l'affaire de Kalaâ-Djerda et rendu valables les contrats intervenus entre M. Bellot d'une part, le service compétent, d'autre part, et une fraction d'indigènes de la région.

Sachez que le procès auquel vous faites allusion n'est pas encore tranché par la Cour d'appel d'Alger; donc il ne peut avoir établi de droits à personne.

Ayez un peu de patience; la Cour dira bientôt quels sont les véritables propriétaires des phosphates de Kalaâ-Djerda.

Veillez agréer Monsieur le gérant, mes salutations.

Em. LACROIX,
co-dévolataire du habous par 2 jugements.

La «Tunisie Minière» ajoute qu'elle répondra à cette mise au point dans son prochain numéro. Nous ne voyons pas en quoi elle en pourrait infirmer les assertions de M. Lacroix sans dénaturer la vérité. Nous lirons sa réponse et l'apprécierons avec intérêt.

Pour le T.H.L.

Ces initiales à allure cabalistique ont trait — l'a-t-on deviné? — au futur tram Tunis-Hammam-Lif, dont on parle toujours, et qui va bientôt entrer dans la réalité, grâce au vote de l'emprunt.

Naturellement, c'est toujours au sujet du tracé que nous revenons une fois de plus à la rescousse, certain que l'on ne peut obtenir ce qu'on désire qu'en frappant à coups répétés sur le clou que l'on veut enfoncer.

De Tunis à Radès, nous sommes pour le passage par El-Afrane et Dubosville, centres très denses de milieux ouvriers et d'habitations à bon marché, où sont prévues de petites constructions intensives, vu la proximité et l'agrandissement des ateliers que l'on doit transférer à Djebel-Djelloud.

Nous irons même jusqu'à insister pour que le futur railway, tout comme celui de l'Ariana, suive la route, ce qui permettrait d'agrandir et d'embellir celle-ci, et de la transformer en un superbe et large boulevard qui cadrerait merveilleusement avec les superbes stations de villégiature qu'il serait appelé à desservir.

L'inconvénient de la vitesse disparaît par le fait même que cette route n'est pas intensivement fréquentée: le serait-elle que la vitesse d'un tram circulant en bordure à même le talus, ne constituerait aucun danger. La route de Marseille à Aubagne est autrement fréquentée par les véhicules de toutes sortes, la circulation automobile y est très active, et pourtant le tramway y circule sans occasionner le moindre accident.

Ces mêmes considérations nous amènent à faire valoir la nécessité impérieuse de comprendre dans la traversée du tram le cœur de localités à desservir. Par la force même des choses, l'itinéraire, à partir de Radès, devra suivre le boulevard depuis la villa de M. Lecore-Carpentier, et aboutir à Hammam-Lif près de la caserne d'artillerie en passant par le rond-point.

Les riverains multiplient les requêtes pour qu'un tracé aussi rationnel ne soit pas rejeté; leurs intérêts majeurs réclament sa prompte réalisation sans la moindre variante. Nous nous faisons leur écho auprès des Conférenciers qui vont être appelés à donner leur avis, certains que nous sommes qu'ils ne seront pas les derniers à en reconnaître la justesse.

Crock-Notes

Dane le Nichan

La rosette d'officier vient d'être conférée notre concitoyen M. Joseph Klorza, le distillateur bien connu, trésorier de l'œuvre de la «Layette».

Mariages

On nous a fait part de ceux de: M. Moïse Attal, droguiste en face la Poste, Mlle Mathilde Younes;

M. François Djorno (de la «Croix Verte»), avec Mlle Marie Baranès;

Et des fiançailles de notre collaborateur M. Elie Zarka, espérantiste, membre de l'Institut de Carthage, avec Mlle Julie, fille de M. Mouly négociant.

Ohé! la Police!

La boîte aux lettres de la Porte de France a été fracturée dans la nuit de mardi à mercredi.

Il a fallu, à l'auteur de cette effraction, une audace à toute épreuve pour accomplir son œuvre et forcer bruyamment la serrure compliquée de la boîte.

Il nous semble que, régulièrement, il devrait y avoir un agent de police de planton toute la nuit à la Porte de France. Parions l'agent de service ronflait peut-être chez le bistrot voisin pendant qu'opérait le voleur de correspondance!

Le Docteur Lumbroso. — De la Faculté de Montpellier. Ancien externe des Hôpitaux, Ex-Interne des Asiles, Ancien aide d'Obstétrique et de Gynécologie. Consultations de 2 à 5 heures, 7, rue d'Alger.

Absinthe BERGER
SUPERIEURE, SAINTE, APÉRITIVE